

**Pour 30 organisations des secteurs public, professionnel, industriel,
associatif et universitaire réunis dans l'Alliance pour l'Énergie Locale,
La transition énergétique passe par les territoires**

Signataires : les [partenaires](#) de l'Alliance pour l'Énergie Locale du Club France de la Convention des Maires

Le grand débat public sur la transition énergétique va durer plusieurs mois pour déboucher sur une loi de programmation. **Nous formulons le vœu qu'il soit le plus ouvert possible sur la société civile** en impliquant un très grand nombre d'acteurs, bien au-delà des spécialistes et des administrations qui sont habitués à de tels exercices.

Parallèlement aux décisions européennes relatives à l'énergie et au climat, le Grenelle de l'Environnement a constitué une première étape dans l'adaptation de la politique énergétique de la France aux défis de notre temps. Nous nous sommes impliqués dans ce processus. Nous sommes désireux de poursuivre le travail accompli en allant plus loin. En particulier, pour que les territoires – et donc les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que les autres acteurs locaux – jouent un rôle significativement plus important qu'aujourd'hui dans la politique énergétique.

C'est déjà le cas chez nombre de nos voisins européens, qui se sont engagés plus résolument que nous sur la voie d'une transition énergétique et connaissent d'indéniables succès. Partout, c'est la décentralisation des responsabilités énergétiques qui est le trait dominant des politiques. Celle-ci rend possible la démultiplication des capacités d'initiatives, publiques comme privées ou coopératives. Lorsque nous cherchons des exemples, nos regards se tournent vers les villes et régions des pays scandinaves et fédéraux qui ont la responsabilité de l'*approvisionnement* énergétique de leurs territoires. Elles inventent l'avenir en mobilisant les ressources de leurs territoires : les potentiels d'économie d'énergie, les productions locales comme les intelligences collectives. Ainsi l'économie locale, l'emploi dans les PME et TPE, l'innovation technologique et sociale sont stimulés. Ces exemples doivent nous inspirer.

Une politique énergétique durable nécessite de mettre en œuvre, de façon très concrète, des solutions éprouvées en matière d'efficacité énergétique, de cogénération, d'énergies renouvelables et aussi d'inventer de nouvelles solutions, adaptées aux conditions locales. Pour cela, il faut expérimenter afin de trouver des solutions qui peuvent être différentes selon que l'on soit à Dunkerque, dans le Massif Central ou à Marseille. **Cette capacité d'initiative reconnue est déjà en marche dans beaucoup de territoires et chez de nombreux acteurs qui n'attendent qu'un signal pour la démultiplier.** Cependant, le cadre légal de responsabilité des collectivités locales n'a pratiquement pas évolué depuis plus d'un siècle, quand la loi leur a confié la responsabilité d'organiser la distribution de l'électricité et du gaz, prérogative qui s'exerce également souvent pour la chaleur. Les collectivités de plus de 50 000 habitants doivent réaliser un Plan Climat Energie Territorial. Plus de 300 l'ont déjà réalisé de façon volontaire, ce qui est exceptionnel. Par ailleurs, les Schémas Régionaux Air-Energie-Climat ont vocation à assurer une coordination régionale des enjeux énergétiques et climatiques tout en permettant de reconquérir une bonne qualité de l'air dans les zones où elle est dégradée. Mais à quoi bon se doter de Plans ou de Schémas si les collectivités territoriales ne disposent pas des prérogatives nécessaires pour les mettre en œuvre, faute de compétences reconnues ?

Tous les Etats membres de l'Union européenne, dont le nôtre, sont légalement engagés dans les objectifs du Paquet Energie-Climat de l'Union européenne, les « 3x20 ». Environ 150 collectivités françaises, de toutes tailles, sont à présent engagées volontairement dans la *Convention des Maires*¹ initiative européenne qui réunit déjà plus de 4 000 villes, provinces, départements et régions désireux de dépasser ces objectifs sur leurs territoires. Comment penser que la France atteindra ses objectifs sans la mobilisation des territoires dans un cadre légal renouvelé, faisant confiance aux élus, aux acteurs locaux privés et associatifs ainsi qu'aux citoyens ?

Pour préparer l'avenir et réussir le pari de la transition énergétique, le temps est venu d'innover, tant dans la gouvernance locale que dans les solutions financières, et d'agir pour que la dimension territoriale soit davantage reconnue dans la politique énergétique nationale et européenne.

L'Alliance pour l'Énergie Locale réunit les villes signataires de la *Convention des Maires*, des associations industrielles, professionnelles et de collectivités locales, des pôles de compétitivités, des ONG, etc., autour d'une idée simple : une politique énergétique plus décentralisée est nécessaire. www.energy-cities.eu/club-france

¹ www.eumayors.eu